



## DECLARATION LIMINAIRE

### CAPL LISTE D'APTITUDE novembre 2016

**L'intersyndicale CGT, FO, Solidaires Finances Publiques de l'Aude porte à nouveau les revendications des personnels suivantes:**

- Stop aux suppressions d'emplois (plus de 150 emplois sur l'Aude en dix ans)
- Stop aux restructurations (15 postes fermés dans l'Aude) : stop aux fusions des missions sur Carcassonne ou ailleurs.
- Comblement des emplois vacants du département et créations de postes supplémentaires pour assurer nos missions
- Stop au « statut » actuel des ALD
- Abandon de la retenue à la source

Nous revendiquons également l'abandon du PPCR, RIFSEEP, la mise à la poubelle du rapport Laurent, le retour à un vrai dialogue social en remettant l'humain au coeur de la discussion.

La CGT, qui combat les politiques d'austérité, réaffirme son opposition aux suppressions d'emploi, à toute nouvelle diminution du volume de promotions en 2016 et demande a minima le retour aux volumes de promotion des années précédent N-3.

**Concernant le mode de promotion,** la CGT Finances Publiques se prononce pour la transparence et l'égalité de traitement entre les candidats. C'est pourquoi elle revendique le remplacement des listes d'aptitude qui sont arbitraires et opaques par un réel examen professionnel.

**Dans l'immédiat,** prenant acte du cadre imposé par l'existence des listes d'aptitude, la CGT Finances Publiques agit pour assurer une équité dans le traitement des dossiers en obligeant à la transparence et combattre toute possibilité de clientélisme.

**Dans ce cadre, la CGT revendique :**

- une information collective préalable à la sélection donnant à tous les candidats une information identique et évitant les dérives de présélection que peuvent constituer les entretiens individuels ;
- l'établissement d'un rapport d'aptitude pour tous les postulants et non pour les seuls candidats classés «excellent» ;
- l'abandon du système des potentialités, qui limite la défense des agents en CAPN aux seuls agents présélectionnés par les directeurs locaux.

Les élus CGT refuseront, dans la défense individuelle des dossiers, de les opposer entre eux et de se livrer à un exercice visant à établir un ordre de mérite comparé entre les candidats, responsabilité qui incombe à la seule administration. Les élus CGT ne feront pas ce qu'ils reprochent à l'administration: faire preuve de subjectivité.

**La CGT demande :**

- que la direction précise les modalités d'information des candidats et la nature des contacts avec les chefs de services préalablement à l'élaboration de ses propositions ;
- de connaître pour toutes les demandes déposées la position de l'administration en fonction des critères retenus par cette dernière ;
- que la possibilité offerte par les textes de classement des agents dans le groupe « proposés très bons » soit utilisée dans le département de l'Aude.

L'opposition de la CGT finances publiques aux listes d'aptitude et leurs modalités de sélection est indissociable de nos revendications progressistes en matières de déroulement de carrière et de tableau d'avancement.